



INFO SCCCUL

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Info SCCCUL vous informe des diverses activités de votre syndicat et sur des sujets d'intérêt commun concernant les milieux universitaire et syndical. Lisez-le !

Édition du 3 septembre 2015

Pour tout problème de lecture de ce bulletin, allez à : <http://www.scccul.ulaval.ca/nouvelles/info-scccul/>

Actualités

BONNE RENTRÉE 2015!



En ce début d'année universitaire, tous les membres de l'équipe vous souhaitent une excellente rentrée et une session remplie d'expériences stimulantes! Nous serons là pour répondre à vos besoins lorsque vous le jugerez nécessaire. **L'Équipe**

Onze millions \$ de compressions et 150 emplois sauvés : la réponse de Puma Freytag, président du SCCCUL, au vice-recteur exécutif, Éric Bauce

Dans une lettre envoyée à la communauté universitaire le 6 août dernier et publiée dans **Le Fil**, Éric Bauce annonçait les résultats des discussions avec le gouvernement au sujet des 11 millions \$ de compressions supplémentaires exigées, et pour lesquelles l'Université Laval est désormais autorisée à transférer des sommes d'argent du fonds réservé aux immobilisations vers le fonds de fonctionnement. Une solution était enfin trouvée au problème ponctuel de manque d'argent! Mais qu'en est-il de la vision globale de l'Université et de son avenir comme institution d'enseignement? Interpellé personnellement par cette lettre, Puma Freytag a rédigé une réponse, que nous publions dans ces pages, dans laquelle il souligne que, si les problèmes

d'argent sont réglés momentanément, faut-il pour autant se plier à cet exercice sans critiquer la vision de l'Université qui le sous-tend? Faut-il remercier le gouvernement pour son ouverture d'esprit? À lire ci-dessous : **Québec, le 21 août 2015** Bonjour Monsieur le vice-recteur exécutif, J'ai bien reçu votre courriel du 6 août nous annonçant l'accord de flexibilité budgétaire que vous avez obtenu avec le gouvernement libéral, qui autorise notre institution à transférer des fonds réservés aux immobilisations au profit des dépenses de fonctionnement. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle possibilité, que nos organisations syndicales avaient expressément demandée voilà déjà plusieurs années. Nous avons toujours été étonnés de voir que des transferts pouvaient se faire du fonctionnement vers les immobilisations, alors que l'inverse était impossible. On a parlé à ce sujet de « mal-financement » plutôt que de « sous-financement ». Force est de constater qu'aujourd'hui, il est impossible de nier le sous-financement des universités québécoises depuis que des compressions budgétaires draconiennes ont été imposées par le gouvernement. Nous pensons habituellement qu'il est préférable de parvenir à des ententes par la discussion plutôt que par la confrontation et nous prenons acte que cela a été votre choix. En d'autres temps, nous aurions applaudi sans réserve à cette démarche, mais devant l'ampleur sans précédent des mesures prises à l'encontre des institutions d'enseignement supérieur, nous ne pouvons qu'exprimer une grande circonspection devant la façon dont les dirigeants de notre Université ont réagi à ces coupes historiques. En effet, bien que vous ayez obtenu une plus grande flexibilité budgétaire, c'est toujours la gestion de la pénurie qui domine, avec son cortège de conséquences négatives pour la mission d'enseignement de l'université. Pour cette raison, dire aujourd'hui que la qualité de l'enseignement a été épargnée à l'Université Laval serait une contre-vérité. Certes, tous les secteurs ne sont pas touchés de façon équivalente. Mais dans la série de coupes appliquées récemment, les secteurs moins « rentables » sont clairement sacrifiés, et nous ne pouvons que nous inquiéter pour la vocation généraliste de notre institution. Des coupes significatives ont déjà touché des emplois contractuels qui avaient, jusqu'à preuve du contraire, leur raison d'être. Concernant plus spécifiquement les chargés de cours, la situation actuelle de compressions budgétaires leur est particulièrement dommageable. En raison d'exigences budgétaires exceptionnelles, les directions d'unité se trouvent devant l'obligation d'effectuer des coupes dans l'engagement des chargés de cours, et cela, au détriment de l'offre de cours. Ou alors elles suppriment des sections d'un même cours, en augmentant le nombre d'étudiants à un point tel que les méthodes d'enseignement et les modes d'évaluation doivent être modifiés au détriment du suivi des étudiants. Par exemple, lorsque la formation nécessite la rédaction de travaux longs, comme en sciences humaines, afin de développer l'esprit d'analyse et la vision critique et, par-là, l'autonomie de la pensée, il devient difficile, vu le nombre d'inscrits, d'envisager de faire réaliser de tels travaux. La qualité de l'enseignement est alors directement attaquée. Encore une fois, si certains secteurs sont épargnés, ceux qui ne peuvent pas « encore » faire corriger les travaux étudiants par des machines sont directement touchés. Vous imaginez aisément le dilemme devant lequel sont placés les enseignants... À cela s'ajoute, chez les chargés de cours, la perception diffuse, mais tenace, qu'on les considère comme une « dépense » à la charge de leur département. Dans ces conditions, leur sentiment d'appartenance envers leur programme, leur département et l'université s'en trouve sérieusement ébranlé. Nous avons déjà, dans le passé, abordé cette question de la rémunération des chargés de cours, établie à même le budget de fonctionnement des unités d'enseignement. Dans cette importante remise en question organisationnelle que vous effectuez actuellement, il nous semble qu'il serait intéressant de nous pencher sur les possibilités d'administrer autrement le budget alloué à la rémunération des chargés de cours, de manière à ce qu'ils soient moins directement touchés lorsqu'arrivent des coupes comme celles que nous connaissons depuis quelque temps. Nous savons que l'embauche d'enseignants contractuels permet d'importantes économies sur le coût global de l'enseignement au premier cycle. Faire en sorte que les unités soient soulagées de la pression budgétaire qui s'exerce sur elles et ne plus faire porter l'odieux des déficits sur les chargés de cours permettrait, nous semble-t-il, de redonner beaucoup de sérénité aux administrateurs, et aux directeurs de programme de privilégier clairement la qualité de l'enseignement, sans égard aux préoccupations budgétaires dans les unités « moins rentables » de notre Université. Nous espérons que cette réflexion, dont nous ne minimisons pas les difficultés, pourra se faire de concert avec votre administration. Même si nous n'avons pas la même appréciation de la politique néolibérale du gouvernement Couillard et du modèle de société vers lequel il veut nous emmener, qui compromettent les valeurs sociales du modèle québécois, nous avons du moins la même volonté que vous d'améliorer le fonctionnement de notre Université. Même si nous pouvons le déplorer, nous sommes tous conscients que, dans le contexte de mondialisation dans lequel se trouve aujourd'hui notre Université, aucun retour en arrière sur le mouvement de contractualisation de l'enseignement supérieur n'est réaliste. En revanche, civiliser la précarisation qui en découle est possible en imaginant des formes d'organisation du travail plus adaptées à la collégialité universitaire qu'aux structures d'entreprises privées vouées au profit de leurs actionnaires. Comme membres actifs de la communauté universitaire lavalloise, nous croyons sincèrement que c'est au gouvernement en place de fournir les efforts nécessaires pour soutenir l'enseignement universitaire québécois et non aux universités de se plier sans résister avec vigueur aux exigences gouvernementales, au détriment de leurs missions sociales d'enseignement et de recherche. Nous croyons qu'un recul du gouvernement est toujours possible. Peut-on imaginer qu'il est encore temps pour la direction de l'Université Laval de s'associer aux différents mouvements de sa communauté qui cherchent à obtenir ce recul autrement qu'en hypothéquant l'avenir de nos enfants et la qualité de leur formation supérieure? En ce qui nous concerne, comme citoyens et enseignants universitaires, c'est cette volonté d'y parvenir qui nous anime et animera ces prochains mois. Veuillez recevoir, Monsieur le vice-recteur, mes cordiales salutations, Puma Freytag, président

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval

Pétition Université en péril : nos efforts continuent!

SOS université



À FORCE DE COUPER

ON DÉTRUIT

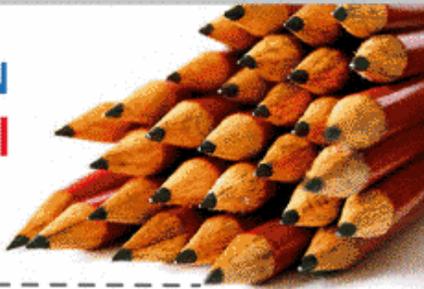
EN MARCHÉ
CONTRE L'AUSTÉRITÉ



Des universitaires se
mobilisent
pour la qualité de
l'enseignement et l'avenir
de la recherche

FAISONS-NOUS ENTENDRE !

SIGNER LA PÉTITION
Université en péril
C'est agir !



 www.facebook.com/sos.universite  @SOS_UNIVERSITE  sosuniversite.qc@gmail.com

À tous les chargées et chargés de cours ainsi qu'aux membres de la communauté universitaire, La pétition lancée, il y a quelques semaines, par le collectif SOS Université, qui regroupe des professeurs, des chargés de cours et des étudiants, continue sa lancée. Nous invitons tous ceux et celles qui s'interrogent sur l'avenir des universités et sur leurs missions fondamentales à appuyer le geste lancé par le Collectif en signant la pétition, en vue de son dépôt à l'Assemblée nationale. Il est crucial de faire connaître notre point de vue en tant qu'acteurs de la communauté universitaire. **Rendez-vous sur la page Facebook** et signez **la pétition** comme l'ont fait plus de 2 500 personnes jusqu'à maintenant. Pour se faire entendre, il faut, parfois, être solidaire ! Merci à tous ceux et celles qui ont déjà signé! **Pour le conseil exécutif** Anne Beauchemin, v.-p. aux communications

Que nous réserve l'année 2015-2016? Compte rendu de la réunion de travail des 29 et 30 juin 2015

Quelques jours avant la fermeture du bureau, en juillet dernier, les membres du conseil exécutif se sont rencontrés pour une réunion d'une journée. Le lendemain, se sont joints à eux les membres du Comité des relations du travail, avec qui les discussions se sont poursuivies. Cette réunion exceptionnelle tenue une fois l'an, qui permet à l'équipe de faire un bilan de ce qui a été fait et de ce qui est en cours de réalisation, de même que de réfléchir aux nouveaux projets, a débouché sur une amorce de plan d'action, qui a été présenté au Conseil syndical le 27 août 2015. Ce projet de plan d'action pour l'année 2015-2016, dont la version définitive sera présentée pour adoption à l'assemblée générale d'automne, propose des activités menées sur deux fronts. Le premier concerne l'application de la convention collective et une réflexion à mener sur l'amélioration de nos conditions de

travail en vue de la préparation de la prochaine négociation de notre convention collective, l'actuelle convention arrivant à échéance en décembre 2016. La compréhension et la mobilisation des chargées et chargés de cours à l'égard de ce qui sera entrepris et défendu au cours de cette prochaine négociation est un élément crucial pour la réussite de cette dernière : une bonne communication des enjeux, et des objectifs sera à l'ordre du jour. Dès l'automne 2015, nous souhaitons commencer à réfléchir aux enjeux de cette prochaine négociation, qui devra tenir compte à la fois de l'amélioration de nos conditions de travail et de la conjoncture économique et politique. Dans ce but, nous avons l'intention d'analyser la réalité de notre profession, notamment par le biais d'un sondage destiné à l'ensemble des chargées et chargés de cours. Au cours de l'année 2016, sera mis sur pied un comité de prénégociation, qui veillera à élaborer, à partir des suggestions recueillies dans le sondage, les grandes orientations de cette prochaine négociation. Dans toutes ces démarches, le conseil exécutif, le comité des relations du travail et le conseil syndical travailleront en collaboration afin d'élaborer ensemble le cahier des demandes syndicales, qui sera soumis en assemblée générale à l'approbation des membres du syndicat avant son dépôt en janvier 2017. Au cours de 2016, le renforcement de nos alliances avec les autres syndicats universitaires représentant les chargés de cours sera établi par l'intermédiaire des instances de la FNEEQ, en particulier le regroupement université. Nous souhaitons également, au cours de la prochaine année, améliorer le fonctionnement interne de l'équipe, notamment par une meilleure circulation de l'information et un suivi plus précis des mandats de chaque membre de l'exécutif au moyen d'un système informatique. En ce qui concerne les activités auprès des membres du syndicat, nous envisageons organiser une journée de réflexion sous forme d'atelier destinée expressément aux délégués du conseil syndical. D'autres activités sont prévues : participer à la Rentrée UL pour accroître la visibilité et une meilleure connaissance du rôle des chargés de cours, accueillir les nouveaux chargées et chargés de cours afin de les rencontrer et leur faire connaître les ressources de notre syndicat. D'autres activités jalonnent le calendrier dont, notamment, celle organisée pour souligner la Journée nationale des chargées et chargés de cours (voir l'agenda ci-dessous). Nous voulons que l'Info SCCCUL et la page Facebook du SCCCUL deviennent de véritables plateformes d'information. Cette année, nous inaugurerons notre nouveau site Internet en préparation depuis l'hiver 2015. Le second front, de caractère plus politique et social, est motivé par le contexte actuel d'austérité qui frappe le milieu universitaire et le monde de l'éducation en général. Le SCCCUL a déjà pris position à diverses reprises contre les mesures d'austérité qui, lentement mais sûrement, grugent l'infrastructure du système d'éducation. Les chargées et chargés de cours ont été touchés directement par ces mesures : pertes de contrats, diminution du régime d'emploi pour de nombreux chargés et chargées d'enseignement, classes d'étudiants en surnombre, diminution de l'aide pédagogique. Au cours de l'année 2015-2016, il faudra continuer à démontrer les conséquences concrètes de ces mesures d'austérité. Nous voulons construire un argumentaire politique et économique pour contrer la désinformation et mettre en relief les dérives de la marchandisation actuelle de l'éducation. C'est dans ce but que s'est élaboré notre appui au collectif SOS Université, composé d'universitaires qui, comme nous, s'aperçoivent jour après jour, des conséquences néfastes des décisions gouvernementales. Ce projet de plan d'action résume les orientations globales de votre syndicat pour l'année universitaire qui débute. Votre collaboration aux activités qui seront proposées au cours de l'année sera extrêmement appréciée. Anne Beauchemin
v.-p. aux communications

À votre agenda

3 septembre 2015, à 11 h 30

Rassemblement devant l'Assemblée nationale, dans le cadre des consultations sur la fiscalité, organisée par la Coalition pour la justice sociale. Pour plus d'informations : [facebook.com/events/493578794123485](https://www.facebook.com/events/493578794123485)

24 septembre 2015 de 16 h à 19 h

Journée de la militance: accueil des nouveaux chargées et chargés de cours à l'Espace Jardin du pavillon Alphonse-Desjardins.

5 octobre 2015

Journée mondiale des enseignants (activité à préciser)

20 novembre 2015, de 14 h à 18 h

Assemblée générale d'automne du SCCCUL (1re partie) au Théâtre de poche, local 2113 du pavillon Maurice-Pollack

18 novembre 2015

Journée nationale des chargées et chargés de cours (activité à préciser)

11 décembre 2015, de 14 h à 18 h

15 avril 2016, de 14 h à 18 h

Assemblée générale d'hiver du SCCCUL à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins (2e étage)

Échos du comité des relations du travail (CRT)

Contrat au comité des relations du travail

Le comité des relations du travail du SCCCUL est à la recherche d'un chargé ou d'une chargée de cours pour travailler au sein de l'équipe, dès cet automne. Le SCCCUL offre un contrat de dix heures par semaine, soit l'équivalent d'une charge de cours, à toute personne intéressée par les relations du travail. Notre objectif est de former un chargé ou une chargée de cours en prévision d'un poste à combler comme agent ou agente des relations du travail, poste qui sera officiellement en élection en avril 2016. Si vous êtes intéressé par ce contrat, veuillez communiquer avant 16 h 30 le vendredi 11 septembre 2015, par courriel à l'adresse : convention@sccc.ulaval.ca afin de prendre un rendez-vous avec Suzanne La Vallée, vice-présidente aux relations du travail. Au plaisir d'accueillir l'un ou l'une de vous dans notre équipe! Suzanne La Vallée

v.p. aux relations du travail Élisabeth Cyr

Louis Lefrançois

Pierre-Charles Tremblay

Agents des relations du travail Normal 0 21 false false false FR-CA X-NONE X-NONE

Vie syndicale

Le SCCCUL à la Rentrée UL 2015

La fin de l'été coïncide avec la rentrée scolaire et, comme à chaque automne, l'Université Laval organise des journées d'accueil pour les milliers d'étudiants venus s'instruire dans son enceinte. Cette année, la rentrée UL s'est déroulée le lundi 31 août et le mardi 1er septembre de 8 h 30 à 18 h. Suivant une habitude instaurée depuis plusieurs années, le SCCCUL a été présent à cet événement. À la suite d'un appel à tous, plusieurs chargées et chargés de cours ([photo](#)) se sont portés volontaires pour animer le kiosque où on distribue des pommes, symbole de la connaissance, tout en discutant de façon conviviale avec les étudiants qui s'y présentent ([photo](#)). Les étudiants de premier cycle, toujours nombreux, sont invités à participer au tirage de la bourse Persévérance dont la gagnante ou le gagnant se voit rembourser ses frais de scolarité à la session d'hiver 2016 par le SCCCUL, et ce, jusqu'à concurrence de 1 500 \$. De plus, depuis trois ans maintenant, le Syndicat fait tirer, pour les chargés de cours, un laissez-passer du RTC d'une durée de quatre mois. Ces deux tirages ont lieu à la fin de la dernière journée. Ils sont une façon, pour le SCCCUL, de concrétiser son engagement envers le concept de développement durable en manifestant son intérêt envers la génération montante et en participant à la promotion du transport collectif. Enfin, contexte d'austérité oblige, le Syndicat a proposé aux étudiants et aux membres de la communauté universitaire qui ont fait un arrêt au kiosque de signer une version papier de la pétition Université en péril lancée par le collectif SOS Université. Le collectif SOS Université est né d'un regroupement de professeurs universitaires, auxquels se sont joints d'autres groupes syndiqués ou non, qui s'inquiètent des coupes majeures dans le financement de l'éducation post-secondaire (voir l'article ci-dessus).



De gauche à droite : Rachid Kandri-Rody (Mathématiques), Marie-Paule Talbot (Enseignement et apprentissage), Louis-Étienne Pigeon (Philosophie), Nicolas Saucier (Communication)



rencontres nombreuses!

La Rentrée UL 2015 : un kiosque animé, des

Dossiers

Penser l'enseignement supérieur : le point de vue de l'Internationale de l'Éducation (IE)

« Le 20 juillet, à l'occasion du 7e Congrès mondial de l'IE organisé à Ottawa, au Canada, la Présidente de l'Internationale de l'Éducation Susan Hopgood a inauguré le tout premier Caucus sur l'enseignement post-secondaire et supérieur ». Pour lire la suite : http://www.ei-ie.org/fr/news/news_details/3624

Le babillard des chargées et chargés de cours

Vous avez publié? exposé? réalisé un spectacle, un concert? Vous faites de la recherche? Informez-nous!

Faites-nous connaître vos activités professionnelles (publication d'un livre ou d'un article ; obtention d'un prix ou de subventions de recherche ; participation à des colloques, congrès ; etc.). En partageant le résultat de vos activités, vous nous aidez à mieux faire reconnaître la contribution des chargées et chargés de cours à la vie intellectuelle et artistique. Une section de notre site web vous est consacrée : alimentez-la de vos productions!

Pour nous contacter : communications@sccul.ulaval.ca

Johanne Picard expose à la galerie Le Chien d'or dans le Vieux Québec



Johanne Picard, chargée de cours au département de Fondements et pratiques en éducation, est l'artiste invitée de la galerie **Le Chien d'Or** où elle expose ses œuvres picturales tout le mois de septembre. On peut voir ses tableaux sur le site de la galerie. Pour les visionner individuellement, cliquer sur chacune des photographies.

AmphiOr : un nouveau réseau à la recherche de contractuels universitaires

annonce en [pdf](#) et le site de [AmphiOr](#)

VOUS ÊTES CHARGÉ(E) DE COURS et vous possédez une expertise particulière?

- ☞ Votre travail vous passionne et vous voulez partager vos connaissances en effectuant des mandats rémunérés (conférence, tutorat, enseignement ou formation de courte durée, etc.)...
- ☞ Vous êtes animé(e) par le désir de partager votre expertise, selon vos disponibilités et à votre rythme...

Devenez MEMBRE d'AmphiOr, Les ressources du savoir,

une nouvelle entreprise qui centralise les compétences de nombreux experts (retraités ou pré-retraités, contractuels, professionnels ou cadres dont le poste a été aboli...) pour répondre aux besoins des organisations, dans tous les domaines d'activités.
Nous garantissons la confidentialité de votre identité.

De nombreuses organisations à la recherche d'experts ont besoin de vous!

INFORMEZ-VOUS



Consultez notre site web à l'adresse

www.amphior.com

Pour devenir membre, remplissez le formulaire à la section « Experts »

Si vous avez des questions, appelez-nous au 418 573-1753

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

PROMOTION

AmphiOr vous offre la GRATUITÉ de votre inscription pour la première année (valeur 80 \$).

À lire, à voir, à écouter

L'Infolettre de la FNEEQ du 28 août 2015

Pour être informés de ce que notre Fédération voit et a vu, organise et prépare pour l'automne 2015: [infolettre de la FNEEQ](#)

Des étudiants nouveau genre? Voir l'article d'Affaires universitaires sur le retour des baby-boomers à l'université

[Les Baby-Boomers débarquent](#)

Comité de rédaction : Anne Beauchemin, Puma Freytag, Suzanne La Vallée

Révision linguistique : Complément direct

Mise en page: Lyne Grenier

Anne Beauchemin, vice-présidente aux communications

pour **L'Équipe du SCCUL**

Rejoignez le **SCCCUL** sur Facebook !

© 2015 Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval